

*Initiatives ministérielles*

peut causer beaucoup de problèmes et beaucoup de tragédies. On l'a vu avec cette situation en Colombie-Britannique.

[Traduction]

**Le vice-président:** La parole est au whip du Parti réformiste pour lui permettre de poser une brève question.

**M. Abbott:** C'est le coordonnateur du caucus.

**M. Jim Silye (Calgary-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais interroger la députée au sujet du nombre des immigrants à accueillir. Le gouvernement libéral s'est actuellement fixé pour objectif le nombre de 250 000.

Il a été démontré tout au long de l'année que cet objectif met à rude épreuve l'administration de l'immigration et exploite au maximum les diverses classifications. À cause de cela, il y a eu beaucoup d'abus de la part d'éléments criminels dans le cadre notamment du programme d'immigration des personnes à charge et de celui des gens d'affaires. Le ministère ne réussit pas à les attraper. Nous semblons peut-être prompts à critiquer, et je reconnais qu'il faudrait souligner que nous avons de bons programmes d'immigration, mais il faudrait réfléchir aux chiffres.

La députée ne trouverait-elle pas justifié de plafonner le programme d'immigration pour un certain temps ou de ramener l'objectif de 250 000 à 200 000, de sorte que nous puissions garder la maîtrise de chacun de ces bons programmes? En théorie, ils sont tous excellents. Mais en pratique, il y a certains éléments qui s'y glissent et qui donnent une mauvaise réputation aux immigrants eux-mêmes, et ce n'est pas juste.

Tout comme la députée, je suis un immigrant de la première génération. J'aime voir des immigrants venir dans notre pays, être heureux d'y venir et y être traités avec respect. Mais comme nous avons adopté un objectif élevé d'immigration pour une raison ou une autre, il faut restaurer l'intégrité de notre politique d'immigration afin de protéger non seulement les Canadiens mais aussi les immigrants eux-mêmes. Ne trouverait-elle pas justifié de revoir le nombre des immigrants qui sont acceptés dans notre pays pour le réduire, ne fût-ce que de 50 000 ou de 60 000 personnes?

**Mme Terrana:** Monsieur le Président, je voudrais féliciter les deux députés de leur promotion.

Le ministre a entrepris une série de consultations, et il est clair qu'on s'interroge sur le nombre des immigrants à accueillir. On examine la question. Comme je l'ai dit dans mon intervention, il est merveilleux d'accueillir des immigrants, mais nous devons également veiller à leur assurer un avenir, à eux et à leurs enfants.

• (1725)

Nous tâchons de mettre de l'ordre dans nos affaires et grâce aux consultations, nous déterminerons l'objectif que nous devrions retenir. J'ignore pour le moment ce qu'il devrait être. Je ne pourrais me prononcer qu'à tout hasard.

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt):** Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole alors que commence la deuxième session de cette législature, session qui sera à mon avis historique. Nous, du Parti réformiste, serons là pour veiller à ce que le gouvernement ne s'écarte pas de la voie à suivre durant cette période.

Durant l'été, j'ai eu l'occasion d'organiser des rencontres dans diverses localités de ma circonscription. Il est ressorti très clairement de ces rencontres que l'immigration est une priorité des électeurs de ma circonscription. Je sais que d'autres députés ont aussi été saisis des inquiétudes de leurs électeurs au sujet de l'immigration. Je constate avec plaisir que le projet de loi C-44 est un pas dans la bonne direction pour résoudre le problème, mais malheureusement, il ne va pas assez loin.

Dans le cadre du débat sur le projet de loi C-44, il importe de souligner l'importance de l'immigration. C'est l'une des pierres angulaires de la société canadienne. La diversité culturelle a été et demeurera un atout pour notre pays. L'immigration nous sensibilise davantage à la réalité mondiale et elle a fait partie intégrante de l'évolution du Canada. Nous devons adopter une approche constructive et conjuguer nos efforts pour résoudre les nombreux problèmes d'immigration qui existent, au lieu de simplement critiquer, ce qui est malheureusement trop facile.

Nous étudions actuellement un projet de loi que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a apparemment proposé pour corriger les trop nombreux défauts d'un système d'immigration qui est le résultat d'une politique libérale mal conçue et mal inspirée, appliquée pendant des décennies.

Ce projet de loi n'aurait jamais vu le jour si les députés réformistes n'avaient presque quotidiennement fait part à la Chambre d'une litanie de récriminations et de doléances exprimées par les Canadiens.

Il est évident qu'au Canada, le gouvernement a perdu la maîtrise du système d'immigration presque autant que celle de la dette de 600 milliards de dollars. Le gouvernement a finalement reconnu que les Canadiens de toutes les régions en ont assez d'une politique d'immigration qui laisse à désirer, qui est source de confusion, qui a laissé entrer dans notre magnifique pays des milliers d'immigrants indésirables et qui, d'une manière flagrante, n'a pas tenu compte des intérêts de la population.

En fonction de quels critères prioritaires accepte-t-on des immigrants au Canada? Il y a d'abord la réunification des familles. Ce critère est tellement galvaudé qu'on accepte des gens sans se demander s'ils seront un atout pour notre société. La réunification des familles devrait être un des nombreux critères pris en considération lors de l'étude de la demande, mais elle ne devrait pas être la principale priorité. Selon les quotas d'immigration, cette catégorie d'immigrants sera la plus importante et équivaldra à 111 000 personnes ou à 45 p. 100 du nombre total d'immigrants acceptés.

En outre, 11 p. 100 des immigrants ou environ 28 000 personnes seront acceptés à titre de réfugiés. Trop souvent, ces gens débarquent tout simplement chez nous. Nous n'avons d'autre choix, en vertu de nos lois, que d'accorder une audience à ces